



Probleme temps de pause décomptés et salaire

Par **PSyLoPaTe**, le **13/10/2009** à **18:50**

Bonjour, j'espère que vous pourrez m'aider pour 2 problèmes. Je travaille en temps que livreur pour TOUPARGEL (surgelés à domicile) (convention: Commerce de gros NAF 4711a), nous travaillons avec des horaires variables et nous devons dans notre journée prendre une pause obligatoire de 1h30. Cependant nous ne pouvons la prendre qu'à la fin de notre journée (impossible en pleine livraison) et surtout ces 1h30 nous sont décomptés de notre temps de travail quand nous rentrons au dépôt.

1ere Question : Ont-ils le droit de nous retirer ces 1h30 de pause étant donné que nous sommes sur le secteur de livraison à ce moment et non "hors entreprise" ?

2eme Question : (question bête) Peut-on ne pas prendre cette pause même si elle est obligatoire ?

Autre sujet, Je viens de voir que la grille des salaires de cette convention (4711a) le minimum pour un échelon 2 niveau 2 était de 1357,09€ mensuel pour 151,67 heures, cependant en regardant mon bulletin de paie je m'aperçois que je touche en salaire fixe 1325,00 pour 151,67 heures.

1ere Question : Le salaire minimum de la grille de convention est-il Brut ou Net ?

2eme Question : Est-ce que les primes entrent en compte dans ce cas ?

En espérant avoir été assez clair. Merci d'avance.